

PROCES-VERBAL

Conférence des Dirigeants de Sociétés de l'Association Genevoise de Gymnastique

14 mai 2025 Chêne Gymnastique Genève et UFGV Groupe Genève

ORGANISATION : Chêne Gymnastique Genève et UFGV Groupe Genève

Cette Conférence des Dirigeants de Sociétés est convoquée conformément aux statuts et présidée par Raymond Ducry (RD) entouré des membres du Comité Cantonal (CC) soit :

Pascal Bonvin (PB)	:	Responsable Division Finances
Frédérique Guex (FG)	:	Responsable Division Information
Wolfgang Tittel (WT)	:	Responsable Division Technique sport Elite
Rosalie Tosco (RT)	:	Secrétaire Cantonale a.i. (prise du PV)

PRESENCES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Division Finances :

Responsable : Pascal Bonvin
Ressource Humaine : Annelise Montandon (excusée)
Trésorière centrale : Annelise Montandon (excusée)
Responsable FSG Admin : Denise Meystre

Division Information :

Responsable : Frédérique Guex
Responsable Archives : Frédérique Guex
Responsable site internet et messagerie : Frédérique Guex et Denise Meystre
Responsable Journal AGG : Ruth Holland

Division Technique Sport de Masse :

Responsable DTM : Poste vacant
Responsable commission Parent-Enfant : Isabelle Vuilleumier
Responsable commission Enfantine : Isabelle Vuilleumier
Responsable commission Jeunes Gymnastes : François Bonnamour
Responsable Commission Sport des Adultes : Isabelle Jaquet (absente)
Commission Agrès trésorière : Dominique Rüttimann
Responsable Commission Athlétisme : Gabriel Vida (absent)
Responsable Commission Gymnastique & Danse : Claudine Deforel

Division Technique Sport Elite :

Responsable DTE : Wolfgang Tittel
Responsable Commission Gymnastique Acrobatique : Daniela Salvadori (excusée)
Responsable Commission Gymnastique Artistique : Franca Muñoz
Responsable Commission Gymnastique Rythmique a.i. : Manon Bonvin
Responsable Commission Trampoline a.i. : Danielle Gervais
Responsable CCE GAC : João Da Costa Ferreira (absent)
Responsable CCE GAF : Frédéric Layat
Responsable CCE GAM : Fabio Barzasi (excusé)
Responsable CCE TRA : Maxime Ferrin
Entraîneur CCE GAC : Claudia Martins (absente)
Entraîneurs CCE GAF : Magali Layat, Valérie Pittet
Entraîneur CCE GAM : Yann Gestin
Commission de Contrôle de Gestion :
Responsable : Nicole Hayoz
Membre de la Commission de Contrôle de Gestion : Joel Snoeckx, Yvette Trosset

Fonds Inaliénables :

Président de la Commission de Gestion : Jean-Jacques Hayoz

Président de la Commission de Répartition : Fernand Gardy

Responsable des demandes de sociétés Commission Répartition : France Baussière

Fonds Cantonal :

Président : Blaise Monnier

Union des Sociétés de la Ville de Genève :

Président : Didier Dietrich

Union Fédérale des Gymnastes Vétérans Groupe Genève :

Président : Théo Riedo

Coach J+S AGG :

Frédérique Guex

Mémorial Moret :

Isabelle Jaquet coprésidente

Myriam Dorenbos

Déléguée Éthique & Prévention :

Frédérique Guex

Nombre de sociétés au total : 36

Sociétés présentes : 3

Acro-Genève, Aire-Le-Lignon, Bernex-Confignon, Carouge, Chancy groupement sportif, Châtelaine Club Hygiénique, Chêne Gymnastique Genève, Chêne-Bouggeries Thônex, Collonge-Bellerive, Compesières, Eaux-Vives, Eaux-Vives Féminine, EGAG, Genève-Grottes, Genève-Ville, Genève-Ville Dames, Grand-Saconnex Gym Dames, Jussy, Lancy, Mandement, Meyrin, Meyrin Féminine, Onex Club GO, Perly-Certoux, Petit-Saconnex, Pregny-Chambésy, Troinex, Urania-Genève-Sport Féminine, Vernier Club Athlétique, Versoix, Veyrier.

Sociétés excusées (3) : Chambésy-Jeunesse – Plan-les-Ouates – Geisendorf (s'est excusée le lendemain)

Société non-excusée (2) : La Grande Boissière - Saint Jean Calaya

1. BIENVENUE ET ACCUEIL

Raymond Ducry (RD) souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie d'avoir fait le déplacement. Il les remercie également pour tout le travail qu'elles effectuent dans leurs sociétés.

RD informe que cette CDS est organisée par la FSG Chêne Gymnastique Genève avec l'Union Fédérale des Gymnastes Vétérans du groupe Genève.

Modifications des points à l'ordre du jour :

6.1 présentation des comptes 1.01.24 au 31.12.24

6.2 Rapport de la commission de Contrôle de Gestion

6.3 Rapport de la société Berney Audit SA

6.4 Approbation du rapport financier et des comptes 2024

6.5 Décharge du Comité Cantonal sur l'exercice financier 2024

Il informe que la convocation est conforme à l'article 8.3.2 des statuts de l'AGG.

RD passe la parole à Joelle Huet (Chêne Gymnastique Genève) qui souhaite la bienvenue et une bonne soirée à tout le monde au nom de Chêne Gymnastique Genève et l'UFGV groupe Genève. Elle informe que la buvette est ouverte toute la soirée et invite les participants à la CDS à y faire un tour.

2. AFFAIRES ROMANDES ET FEDERALES

AFFAIRE ROMANDES :

URG : RD a participé à une Conférence des Délégués Romands le 16.04.25 à Yverdon-les-Bains (en présence des membres du Comité Central de la FSG Aurélie Fänger et Lysiane Tyssiére). RD présente les nouveaux membres de l'URG :

- Grégory Dessibourg, président
- François Bonnamour, responsable technique
- Vincent Schaffter, trésorier
- Andréa Boulnoix, secrétaire.

Le projet de la restructuration de l'URG est en cours et RD aura plus d'informations à fournir lors de la CDS d'automne, car au mois d'août une nouvelle séance de Comité avec l'URG aura lieu durant lequel des décisions seront annoncées.

AFFAIRES FEDERALES :

Comité central de la FSG :

- Fabio Corti, président
- Roland Schenk, vice-président (démissionnaire en fin d'année)
- Renate Krähenbühl, responsable des finances
- Connie Gamma, membre
- Philipp Moor, membre
- Aurélie Fänger, membre romande qui participe souvent aux AD de l'AGG
- Lysiane Tissières, nouvelle membre (anciennement présidente de Gym Valais).

CDA : cette dernière a eu lieu du 25 et 26.04.25 à Sursee.

- Effectifs : 160'000 jeunes supplémentaires sont inscrits en Suisse. Les effectifs séniors sont en légère baisse, mais les effectifs totaux sont en hausses. Ils se rapprochent rapidement des 400'000 membres.
- Commission d'éthique : La commission existante a démissionné fin 2024. Une nouvelle forme a été mise en place avec de nouvelles personnes, mais pour l'instant cette dernière n'est pas complète. Des informations seront apportées à l'automne.
- Projet POL : Cela concerne la structure de la FSG. Cette dernière devient de plus en plus professionnalisée, ce qui implique énormément de mouvement. Jusqu'à maintenant les objectifs ont été atteints et la structure est opérationnelle. Un organigramme sera visible dès le mois de juillet 2025.
- Programme d'allégement pour le sport en Suisse : Ce dernier a été émis par la Confédération. Il prendrait effet en 2027. C'est un programme qui vise à diminuer l'aide au sport, et pour J+S cela représenterait, par exemple, 10% de subventions en moins.
- Comité Central : Une réforme interne des règlements du Comité Central est en cours et sera adoptés à l'AD de la FSG en 2025.
- Budget : Le budget de la FSG en 2024 s'élevait à CHF 17'000'000.-, en 2025 à CHF 19'000'000. Le capital de la FSG en 2023 s'élevait à 5'749'402.-, en 2024 à 6'142'084.- Cela évolue dans le bon sens. Swiss Olympic a versé 3'000'000.- à la FSG. Cette dernière refléchit à une restructuration des charges pour les associations qui seraient revues à la baisse dans les prochaines années.

FFG'25 : 14 sociétés genevoises sont inscrites, contre 9 pour la dernière FFG. 18 disciplines seront représentées : Agrès, Gymnastique Artistique, Athlétisme, Gym et Danse, gym dame, jeunesse, volley, actifs, séniors... Les cartes de fête seront envoyées par courriel d'ici fin mai. Les piscines municipales seront gratuites. Par contre il n'y aura pas de parkings officiels (sauf les parkings publics). Il est donc vivement conseillé de venir en train. Le Gala du 20 et 21.06.25 aura lieu à la Vaudoise Arena. Le prix du billet se situe aux alentours de CHF 40.-. Le spectacle commencera à 20:00 et se terminera à 22:00. Pour de plus amples informations le site www.lausanne25.ch est à disposition.

Cortège FFG : Ruth Holland, en charge de l'organisation du cortège avec François Bonnamour, précise que le thème du cortège sera l'horloge fleurie. 12 personnes formeront les chiffres de l'horloge et 2 autres personnes les aiguilles. La difficulté sera d'avancer ensemble en rond. Pour l'instant 45 personnes sont inscrites. Le 19.05.25 le comité d'organisation se réunira, plus d'informations seront disponibles à ce moment. Le déplacement s'effectuera en train, un départ aux alentours de 11:00 est prévu avec un billet de groupe. Un wagon a été réservé à cette occasion. Le retour s'effectuera en train également (sauf pour les personnes restant pour le Gala, qui devront rentrer par leurs propres moyens). Les frais concernant ce cortège seront pris en charge par l'AGG (train et nourriture). Un apéritif sera offert à la fin du cortège à l'hôtel Mövenpick. Ruth Holland profite de l'occasion pour annoncer que le groupe Senior URG a été sollicité pour participer au GALA avec l'élite. 5 genevoises font parties du groupe. RD précise que le banneret cantonal sera présent lors du cortège. Il informe que le comité de la FFG demande que les sociétés participant au cortège amènent leur bannière. Il insiste sur le fait que les participants au cortège devront également porter les habits de leur société.

Les Labels : WT explique que la FSG a instauré une réorganisation des centres cantonaux et régionaux dans les disciplines olympiques. Pour l'AGG cela concerne la GA et le TRA. WT profite de remercier les entraîneurs et le Comité Cantonal pour tout le travail effectué pour l'obtention des labels. Cela impliquait de remplir des applications avec des centaines de questions. Le label bronze a été obtenu pour les 2 sports. Les accréditations ont été maintenues. Cela était très important, surtout pour argumenter auprès des sponsors. Le travail pour obtenir les labels a également permis de remplir une application auprès de l'Office Cantonale de la Culture et du Sport. Cette

application a débouché sur une subvention de CHF 250'000.- pour cette année, avec un renouvellement attendu pour les années à venir. Cet argent aide directement les athlètes des centres de performance avec l'amélioration des conditions d'entraînements de tous les athlètes utilisant la salle AGG et pas uniquement ceux des centres. Effectivement cet argent permet, entre autres, de racheter du matériel neuf. WT est content d'avoir obtenu le label bronze pour les 2 disciplines, notamment pour le TRA, ce qui n'était pas certain car une des conditions pour l'obtention d'un label était d'avoir une salle avec des agrès fixes, ce qui n'est pas le cas à Genève. L'AGG a donc réussi à convaincre la FSG de ne pas s'arrêter à cet argument. Pour la gymnastique artistique, nous avons espéré le label argent, malheureusement cela n'a pas fonctionné. Les labels sont réévalués tous les 2 ans, avec des applications à remplir à nouveau, donc l'AGG dispose d'un an et demi pour remplir les conditions afin d'obtenir le label argent. Le contrat avec la FSG pour les deux centres a été reçu et signé le 14.05.25 par WT et RD le recevra prochainement pour le signer.

3. APPEL DES SOCIETES

Nicole Hayoz de la Commission de Contrôle de Gestion (CCG) prend la parole pour procéder à l'appel des sociétés.

Nombre de sociétés au total	:	36
Nombre de sociétés présentes	:	31
Nombre de sociétés excusées	:	3 (1 société s'est excusée le lendemain).
Nombre de sociétés non excusées	:	2
Majorité	:	16
Nombre de délégués	:	172
Nombre de délégués présents	:	71
Majorité	:	36

RD reprend la parole et précise l'importance de participer à ces conférences, car celles-ci permettent de transmettre les différentes informations aux sociétés, mais également de pouvoir récolter les informations des sociétés dont le Comité Cantonal pourrait avoir besoin.

4. APPROBATION DU PV DE LA CDS DU 9.10.24

RT prend la parole concernant l'approbation du PV et demande s'il y a des remarques ou corrections.

Dominique Rüttiman relève qu'à la page 2 il est noté : 3 sociétés excusées et 1 non excusée et à la page 4 à l'appel des sociétés il est noté : 2 sociétés excusées et 2 sociétés non excusées. RT précise qu'il y a 3 sociétés excusées.

Le PV est approuvé à l'unanimité après corrections.

5. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

RT demande si des modifications ou des remarques doivent être apportées au rapport d'activités 2024.

Aucune demande de modification ou remarque n'est demandée.

Le Rapport d'Activités est approuvé à l'unanimité.

6. FINANCES :

6.1 Présentation des comptes du 1.01.24 au 31.12.24 :

Afin que les finances de l'AGG soient bien comprises, PB va expliquer le bilan et les comptes de PP en détail :

- Le bilan : la fortune était de CHF 495'000.-. Elle s'élève actuellement à CHF 898'000.-. Cela s'expliquera plus tard par le compte de PP.
- Comptes Transitoires : PB explique qu'une subvention des CHF 250'000.- a été perçue en décembre 2024, mais elle concernait l'année 2025. Un compte transitoire a été créé afin qu'elle ne rentre pas dans les comptes 2024. Dans ce compte transitoire, il y a également les cotisations des parents qui sont payées début septembre pour toute l'année. Pour ne pas perturber les comptes, un pourcentage des cotisations est placé en transitoire afin d'équilibrer le budget. Il y avait également dans ce compte transitoire une somme pour l'achat de matériel qui a été commandé en 2024 mais qui est arrivé en 2025.
- Bénéfice : l'année 2024 s'est terminée avec un bénéfice de CHF 167'415.66, cela sans tenir compte des CHF 250'000.-.
- Cotisations sport élite et sport de masse : PB explique que les 2 premières lignes de CHF 56'000.- et de CHF 49'000.- concernent les cotisations adultes et jeunesse. Ce sont les cotisations que les 6'400 membres de l'AGG payent (les factures reçues par les sociétés). Une partie est gardée pour l'AGG et une partie est reversée par l'AGG à la FSG. Le montant de CHF 494'000.- représente les cotisations des gymnastes qui s'entraînent aux Bdf, donc la gymnastique élite. Cela démontre que la gymnastique élite

coûte de l'argent, mais que les entrées sont également plus importantes. PB explique (pour répondre à une question de l'assistance) que la différence entre le budget et les comptes 2024 s'explique par l'ouverture de nombreux cours, mais également parce que certaines commissions ont versé des cotisations dues en 2023 en 2024 pour un montant de CHF 50'000.-. Ce qui fait que la différence effective est de CHF 20'000.-

Les Produits :

- La subvention de La Ville de Genève : Cette dernière a diminué les subventions de 10% par rapport au bénéfices réalisés en 2023.
- Subventions en nature : Cela concerne la gratuité de la location des salles mises à disposition des commissions de l'AGG. Ce chiffre varie en fonction des compétitions organisées. Seule la salle du BdF représente un montant fixe.
- Fonds Cantonal de l'aide du sport : La différence de CHF 35'000.- s'explique par la subvention pour l'accueil des gymnastes ukrainiens.
- Subvention FSG : Le système a été modifié et la FSG a envoyé le 25.12.24 un très gros montant. Il est difficile de budgérer correctement cette subvention, car, lors de l'élaboration du budget, les comptes de l'année précédente ne sont pas encore finalisés. PB se base donc sur ce qui a été perçu 2 ans auparavant.
- Subvention Swiss Olympic : PB explique que la subvention pour tous les gymnastes de la GAC est versée par Swiss Olympic et non la FSG (car la GAC ne fait pas partie de la FSG). En 2023, la subvention n'avait pas été perçue. Elle a donc été versée à double en 2024. Une personne demande s'il ne serait pas plus aisément pour comprendre le budget de notifier qu'il s'agit d'un montant concernant l'exercice précédent. PB en prend note.
- Training : En 2023, les trainings ont été acheté pour les gymnastes représentant Genève au CS. Cela concerne la GA, le TRA, la GAC et les agrès. Les tenues ont été achetées chez Ochsner sport pour CHF 32'000.-. Ces derniers sont ensuite loués aux gymnastes, ce qui fait un léger bénéfice sur cette ligne de compte en 2024.

Les Produits extraordinaires :

- Sponsoring : Il y a eu la création au sein de la DI d'une rubrique sponsoring, qui n'existe pas en 2023. Pour la première année, un sponsoring de CHF 10'000.- a été coupé en 2, CHF 7'605.- ont été utilisé en 2024 et le reste le sera en 2025. En espérant que cette rubrique augmente au fil des années.
- Budget DTM : Le budget est positif pour la première fois. Cela s'explique par les CHF 22'500.- de bénéfice de la FRG qui n'avaient pas été budgétés. Bénéfice qui, selon la convention, devait revenir à la DTM.
- Camp multigym GA, TRA et GAC : Ce sont 2 camps organisés par l'AGG avec les gymnastes élites et destinés à tous les enfants du Canton de Genève. Ces camps sont subventionnés par l'État de Genève. L'AGG rémunère les aides moniteurs. Un bénéfice a été effectué sur cette ligne de compte.

Les charges :

- Les salaires : Les labels n'avaient pas été pris en compte dans l'élaboration du budget. En 2024 il y a 4 mois de salaires pour un nouvel entraîneur qui n'avaient pas été budgétés. Mais ce salaire sera compensé par les subventions de la Ville et du Canton de Genève, de la FSG et de Swiss Olympic.
- Subvention en nature de la Ville de Genève : Les charges de CHF 425'000.- de subventions en nature de la ville de Genève expliquent auparavant se retrouvent ici.
- Matériel : Une provision importante avait été faite en 2023 pour l'achat de matériel. Cette année il n'y a que CHF 7'000 pour le matériel, car la provision faite l'année précédente a été utilisée et donc dissoute. Les achats pour le matériel sont de l'ordre de CHF 32'000.-.

Ces différentes explications justifient le bénéfice de CHF 167'000.-. Ce bénéfice implique que l'AGG devra pour la première fois payer des impôts fédéraux (CHF 3'500.-), mais l'AGG est exonérée d'impôts cantonal et communal.

Jean-Jacques Hayoz informe donc que les 167'000.- de bénéfices seront amputés l'année prochaine de 16'000.- de subventions en moins de la Ville de Genève. Il tient à souligner, comme l'a expliqué PB, que le bénéfice dégagé cette année est fondé sur des entrées exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas forcément l'année prochaine. PB explique qu'il est difficile de planifier le budget, car, par exemple, concernant la FSG, les subventions sont extrêmement variables d'une année à l'autre. Mais effectivement il n'y aura pas les CHF 35'000.- pour les athlètes ukrainiens et la double cotisation GAC. PB rappelle que ce bénéfice a été calculé après la provision effectuée pour la rétrocession des cotisations AGG.

Rapport financier : RT précise qu'il manquait un chiffre à la page 7 du rapport financier. Il faut lire « La fortune du Fonds s'élève au 31.12.24 à CHF 1'093'360.- (contre 1'032'192 en 2023).

Nicole Hayoz demande à ce qu'il soit corrigé à la page 5 dans le chapitre États 2024 « les factures ont été établies à mi-mai et **presque** toutes payées dans les délais ». Car une société n'a pas encore payé la totalité de la facture.

Rétrocession des cotisations : Rudi Rigo revient sur ce qu'a mentionné PB précédemment et demande si un document était établi en même temps que le versement des rétrocessions et si ce versement est le versement effectué en mars. PB informe qu'il n'y a pas de document écrit et que le versement a bien eu lieu fin mars 2025.

6.2 Rapport de la Commission de Contrôle de Gestion

Nicole Hayoz prend la parole pour lire le rapport de la CCG.

Nous avons examiné toutes les pièces en notre possession concernant les états financiers annuels, la valeur du patrimoine et leur concordance avec le budget.

A l'issue de notre examen attentif de la situation de la comptabilité de l' AGG arrêtée au 31.12.2024, nous constatons que :

Les états financiers (bilan, comptes de pertes et profits) qui nous ont été soumis concordent avec la comptabilité des divisions et sont conformes.

La DI (Division information) a été intégrée à la comptabilité centrale de l' AGG. Par conséquent la comptabilité de toutes les divisions sont réunies et devrait permettre une meilleure clarté et vue d'ensemble des comptes pour l'exercice 2025.

La subvention Swiss Olympic attendue pour la GAC figure sur l'exercice 2024 (pour rappel, il y a aussi celle de 2023, non versée en 2023, qui agit par conséquent sur le bénéfice 2024).

La division info est en balance positive pour la 1ère fois depuis longtemps avec un surplus de Fr. 1'350.45 (entrée d'un nouveau sponsor).

Il y a trop d'écritures transitoires en fin d'année, surplus de travail pour la trésorière, surtout concernant des documents délivrés en décembre pour des événements passés au printemps... Les responsables de commissions devraient être plus vigilants à ce sujet.

Les amendes des sociétés pour absences excusées ou non lors des CDS et AD ont ramené Fr. 2'100.- (budget Fr. 500.-).

Les comptes de pertes et profits consolidés présentent un bénéfice de Fr. 167'415.66 (perte budgétée de Fr. 24'130.-).

Le capital de l'Association genevoise de gymnastique est de Fr. 423'285.34. Le total des réserves reste inchangé à Fr. 44'591.60, ainsi la fortune de l'AGG (total des fonds propres) est de Fr. 467'876.94.

Le beau résultat de l'exercice peut s'expliquer entre autres, par :

une rentrée des cotisations budgétée Fr. 519'000.- et effective à Fr. 600'848.-, soit une différence de Fr. 80'000.-; les différentes subventions enregistrent une augmentation totale de Fr. 26'750.- (Fonds cantonal de l'Aide au sport, J&S, FSG, GAC) ; la part du bénéfice reçu de la Fête romande de Fr. 22'500.-; une rentrée sponsoring de Fr. 7'605.- ; et à un bon contrôle des dépenses du comité cantonal.

La nouvelle organisation annoncée pour la demande d'obtention d'un label FSG engendrera certainement une organisation de gestion différente, la mise en pratique exigera des adaptations, avoir ce label offrira une visibilité sur la gymnastique, souhaitons que notre sport en soit toujours mieux reconnu.

Pour conclure, la Commission de contrôle de gestion rappelle qu'elle fonctionne toujours hors statuts, (3 membres au lieu des 4 minimum).

La CCG remercie le responsable de la DF, Pascal Bonvin et la trésorière centrale, Annelise Montandon pour la tenue des comptes et le travail fourni. Elle félicite le président Raymond Ducry et son comité pour le bénéfice de l'exercice.

Au vue de ce qui précède, nous recommandons aux délégués d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au responsable des finances, ainsi qu'aux membres de la commission de contrôle de gestion.

Matériel : Dominique Rüttimann demande des précisions, car précédemment PB a expliqué avoir acheté du matériel pour CHF 32'000.- avec les réserves et la CCG précise dans son rapport que les réserves n'ont pas bougé. PB explique s'être trompé et qu'il s'agissait des transitoires et non de réserves.

6.3 Rapport de la fiduciaire Berney Associés Audit SA

En l'absence de Caroline Jindra, PB lit le rapport reçu de la société Berney Audit SA.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Association Genevoise de Gymnastique pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 467'876.94, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Daté du 26.03.25.

6.4 Approbation du rapport financier et des comptes du 01.01.24 au 31.12.24

Le budget est accepté à l'unanimité

6.5 Décharge du Comité Cantonal sur l'exercice financier 2024

La décharge est acceptée à l'unanimité.

RD remercie PB au nom du Comité Cantonal pour le travail effectué tout au long de l'année. Il profite également du moment pour remercier toutes les commissions pour les rapports d'activités rendus dans les temps.

7. AFFAIRES CANTONALES

RD prend la parole pour annoncer que les affaires cantonales seront présentées par les responsables des divisions, qui parleront des décisions prises pour leur division. RD rappelle que toutes les grandes décisions sont prises par les sociétés et les délégués lors de l'AD et que le Comité Cantonal se charge de les appliquer. RD informe que le Comité Cantonal prend des décisions durant l'année, mais les points importants sont votés lors de l'AD.

7.1 PAROLES AU DIFFÉRENTES DIVISIONS DU COMITÉ CANTONAL

DIVISION INFORMATION

Communication par messagerie électronique : Beaucoup de courriels restent sans réponse. FG demande à ce que les courriels du Comité Cantonal ou des différentes divisions ne restent pas sans réponses afin de pouvoir avancer.

Bulle d'info : Il est important de les lire et de les transférer aux moniteurs afin que tout le monde puisse avoir les informations nécessaires.

Site AGG : Le site est mis à jour régulièrement. Cependant, FG remercie les personnes de lui faire part des éventuelles modifications afin de pouvoir le maintenir à jour.

Éthique et prévention : Sur cette page du site AGG figurent toutes les informations nécessaires concernant l'éthique et la prévention. FG explique qu'il existe le bureau de prévention de l'AGG qui est à disposition si des problématiques sont rencontrées dans les sociétés et que l'AGG ne peut pas y répondre. FG aimerait, dans un proche avenir, proposer une commission prévention, car il est important de pouvoir échanger/partager ensemble.

Sponsoring : Yorgos Constantacopoulos avait comme demande de créer une commission avec des membres de chaque discipline, afin d'avoir une vue d'ensemble pour l'AGG et de connaître les besoins de chaque

discipline pour pouvoir approcher les sponsors. Si des personnes sont intéressées pour faire partie, soit de la commission prévention, soit sponsoring, merci d'en faire part à FG.

Séance organisée par l'AGG : Il manque toujours une société organisatrice pour la CDS d'automne.

PV des commissions/Divisions : FG remercie les commissions et divisions qui envoient les PV et prie les commissions qui ne le font pas de les transmettre.

DIVISION TECHNIQUE SPORT ELITE

Labels GA et TRA : Cette initiative a forcé le sport d'élite à revoir son organisation (pour la GA et le TRA). Ce qui est ressorti est que la détection et la formation de la relève pourrait être améliorée. C'est-à-dire les jeunes gymnastes qui commencent par une gymnastique plus générale dans les sociétés, puis plus tard, se spécialisent dans les différentes disciplines, GA, TRA, GAC, Gym et Danse, etc. WT souligne qu'il y a quelques sociétés dans lesquelles cela se pratique, mais cela n'est pas assez. Dans les cantons suisses alémaniques, ils sont plus actifs avec les tout petits afin de pouvoir, par la suite, les orienter vers les disciplines élites ou non. WT est conscient des problèmes rencontrés par les sociétés : le manque de salle, le manque de moniteurs etc. Le Comité Cantonal encourage les sociétés à réfléchir afin d'améliorer et dynamiser la détection et la formation de la relève. Cela aiderait bien entendu le sport d'élite, mais aiderait également les sociétés, car l'échange pourrait se faire dans les 2 sens, quand un sportif d'élite, pour des raisons diverses, arrête le sport d'élite, il pourrait retourner dans sa société soit comme moniteur, comme juge ou dans la gestion de la société. WT encourage toutes les personnes présentes à faire part de leurs idées ou propositions.

DIVISION TECHNIQUE ET SPORT DE MASSE

FG insiste sur l'importance d'avoir des représentant de chaque division au Comité Cantonal. La DTM représente beaucoup de disciplines et il est important qu'elles puissent être représentées au Comité Cantonal. FG explique que pendant ce début d'année le CC s'est rendu à 2 séances DTM, mais sur le long terme, cela n'est pas viable. Ce qui a été proposé c'est qu'un membre de la DTM vienne au séance du Comité Cantonal. Pour la séance du 22.05.25, Gabriel Vida s'est proposé pour venir. FG insiste sur le fait que pour pouvoir aider la DTM, il est important que les informations arrivent jusqu'au Comité Cantonal et inversement, et pour cela le meilleur moyen est qu'un responsable DTM soit nommé.

DIVISION FINANCES

Cotisations : PB remercie les sociétés qui ont déjà payé les cotisations.

Organisation du Comité Cantonal : PB explique que pour l'instant le Comité Cantonal fonctionne à 4 personnes. Ce dernier aimerait bien faire au mieux mais c'est difficile car le Comité Cantonal est assommé de séances. Afin que l'AGG continue et survive il est important que des personnes se présentent comme responsable. PB insiste sur le fait que le Comité Cantonal défend les sociétés et qu'il est important que les délégués viennent à la rencontre du Comité Cantonal afin de se rendre compte de ce qui est fait.

SECRÉTARIAT CANTONAL

Secrétaire Cantonale : RD reprend la parole pour informer que depuis plus de 2 ans une secrétaire cantonale est recherchée, mais aucune candidature n'a été reçue. Le Comité Cantonal explique que RT, engagée en tant qu'assistante administrative depuis bientôt 3 ans a accepté de prendre en charge le poste de secrétaire cantonale, ainsi que celui de RH (assuré par Annelise Montandon jusqu'à fin juin). RD explique que l'élection de RT en tant que secrétaire cantonale aura lieu lors de l'AD et qu'actuellement RT sera secrétaire cantonale a.i. RD explique également que RT aura 2 cahiers des charges différents. Il explique que la situation a été exposée à la Ville de Genève afin de savoir si cela était possible. Cette dernière a répondu que seuls le président, le vice-président et le trésorier ne peuvent pas être salariés. RD insiste sur le fait que RT sera au poste de secrétaire cantonale de manière bénévole.

Nathalie Rios Gelly insiste sur le fait que la problématique rencontrée par l'AGG est également rencontrée dans les sociétés. Elle insiste sur le fait que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de réponses que les gens n'en tiennent pas compte, mais que le problème est également vécu dans les sociétés. FG réagit à cette remarque pour dire qu'il est important de transférer les informations aux différents membres des sociétés, parents, moniteurs etc. afin de les impliquer d'avantages et peut-être que cela pourrait les motiver à prendre un rôle plus actif.

DIVERS

Fête Cantonale : Cette dernière est prévue pour 2027. Cela sera rediscuté au mois de septembre.

FFG 1925 : Solène Jung (FSG Perly) a effectué son travail de Bachelor à l'université de Genève sur la FFG 1925. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'adresser directement à Solène Jung pour recevoir une copie.

7.2 PAROLE À LA COMMISSION DE GESTION DES FONDS INALIÉNABLES

La commission de répartitions des Fonds Inaliénables 1925 et 1978 : L'aide-mémoire a été modifié. Désormais uniquement les prix de cartes de fêtes et les frais d'inscriptions aux concours ainsi que les frais de formation seront pris en compte. Les frais divers comme les repas, frais d'hébergement et de déplacements ne seront plus pris en compte. Cette modification a pour but de mettre toutes les sociétés au même niveau. Le dernier versement 2024 a été comparé à la nouvelle formule appliquée pour 2025 et il n'y a que peu de différence dans les montants versés aux sociétés et commissions. Fernand Gardy enverra prochainement un nouvel aide-mémoire, un nouveau formulaire simplifié de demandes de subsides ainsi qu'un formulaire spécifique pour la fête fédérale. De plus, la commission prendra en compte la liste des résultats et non plus la liste des inscriptions. Daniel Gervais demande des précisions car si l'aide auprès des sociétés sera moins importante, les fonds augmenteront. Jean-Jacques Hayoz précise que le montant distribué reste le même. Les sociétés qui seraient légèrement perdantes sont celles qui voyagent beaucoup, mais ce dernier explique que certains dorment dans des hôtels, d'autres dans des campings, certains prennent le train, d'autres la voiture. Ce qui n'est pas équitable. Il précise également que les cartes de fête englobent normalement les frais de déplacements.

Fonds Cantonal AGG : Blaise Monnier prend la parole pour informer que la commission du Fonds Cantonal a décidé, pour simplifier les démarches des gymnastes et de leurs parents et accessoirement de la commission, de revoir le règlement et le formulaire pour les demandes au fonds cantonal AGG. Les formulaires, qui seront transmis, seront adressés, via les responsables de commission, uniquement aux gymnastes au bénéfice d'une carte Swiss Olympic de type Elite ou National, et ceci dans le cadre du règlement, à savoir, les sports élites de la FSG, respectivement les disciplines nouvellement labélisées. Donc, lors de la prochaine AD, une proposition de modification dudit règlement sera soumise à approbation.

Subsides des Fonds Inaliénables : Fernand Gardy explique que l'attribution des subsides va être modifiée. Ce dernier explique que maintenant les sociétés rempliront les demandes de subsides en joignant les listes des résultats et non plus la liste des inscriptions. Cette modification a été motivée par la divergence des demandes reçues par le fonds inaliénables et afin de garantir une équité entre les sociétés. Fernand Gardy enverra les documents à RT ou FG qui se chargeront de les envoyer aux sociétés.

Journée dans le Terrain : François Bonnamour informe que 15 sociétés sont inscrites avec 410 participants au total. Toutes les catégories sont représentées. La société de Jussy a confirmé qu'elle organisera l'édition 2027. Pour 2026 une réponse est en attente de 2 sociétés. RT se chargera d'envoyer le programme aux membres honoraires. Jean-Jacques Hayoz prend la parole pour informer que, suite aux décisions prises cette année, CHF 3'000.- seront octroyé pour la journée dans le terrain.

Mémorial Moret : Le prochain Mémorial Moret aura lieu le 28 et 29.11.2026. Il n'y a pas encore de confirmation pour la salle, mais les dates sont déjà fixées.

8. PAROLES AUX SOCIETES

Aucune proposition n'a été reçue.

9. REMERCIEMENTS ET CLOTURE

RD remercie encore une fois toutes les personnes pour leur présence. Des informations importantes sont transmises durant ces rencontres. Il insiste sur le fait que si les personnes présentes ont des informations à communiquer au Comité Cantonal de ne pas hésiter à le faire par courriel ou autre. Ce dernier veillera à y répondre. RD clôture la séance à 22h10 et invite tout le monde à partager le verre de l'amitié.